

ville de

Rochefort

boite postale 60030

17301 cedex

tél 05 46 82 65 00

fax 05 46 82 65 99

www.ville-rochefort.fr

mairie@ville-rochefort.fr

Cabinet du Maire



Politique Scolaire de la ville de ROCHEFORT

La ville de ROCHEFORT a fait le choix de tout mettre en œuvre **pour ne pas fermer de groupes scolaires.**

Il s'agit d'un **choix politique**, qui diffère avec ceux portés par la majorité précédente.

En effet, en 20 ans, la ville a perdu **1000 élèves** ce qui rend nécessaire certaines adaptations.

Le Conseil Municipal, lors de sa délibération du 14 mars 2018, a adapté le périmètre scolaire de la commune, suite à la décision du Ministère de l'Éducation Nationale de modifier la carte scolaire.

Dans cette logique, certaines rues appartenant au programme national « Politique de la Ville » ont été orientées vers d'autres secteurs scolaires.

Cette décision n'impacte pas les zones « Réussite Éducative ». En effet, les deux écoles concernées Herriot et La Galissonnière continuent à bénéficier de mesures dérogatoires : accueil des enfants de moins de trois ans, classes réduites, nombre d'enseignants plus important.

Les rues retirées du périmètre de ces deux écoles, sont toujours dans le programme « Politique de la Ville », tel que défini par l'État et à ce titre les familles ayant des enfants de moins de 3 ans pourront toujours les faire accueillir par les deux écoles dans les mêmes conditions.

Le changement de « périmètre » ne vise en aucun cas à remettre en cause le principe de mixité sociale. Bien au contraire, l'objectif poursuivi ici, est de maintenir le nombre de classes et de groupes scolaires présents à ROCHEFORT.

Cette décision n'entraînera donc aucun changement pour les écoles Herriot et La Galissonnière, sur les « aménagements » liés au dispositif « Réussite Éducative ».

L'objectif poursuivi est simple : garantir un nombre de classes cohérent sur l'ensemble de ROCHEFORT, et assurer une qualité d'éducation et d'apprentissage égale.

La Municipalité demeure attachée à la mixité et à la qualité de son service public.

Rochefort, le 23 mars 2018

Le Maire,


Hervé BLANCHÉ